



iüi

institut universitaire
international luxembourg

**INSTITUT UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL LUXEMBOURG**

Rapport d'activités 2013

enons l'économie. Enrichissons vos compétences.
ns l'économie. Enrichissons vos compétences. So
l'économie. Enrichissons vos compétences. Sout
omie. Enrichissons vos compétences. Soutenons
ie. Enrichissons vos compétences. Soutenons l'éco
. Enrichissons vos compétences. Soutenons l'éco
Enrichissons vos compétences. Soutenons l'écon
richissons vos compétences. Soutenons l'économ
hissons vos compétences. Soutenons l'économie
ssons vos compétences. Soutenons l'économie. l
ons vos compétences. Soutenons l'économie. Enr
vos compétences. Soutenons l'économie. Enrichi



Rapport annuel 2013 de l'IUIL dans le cadre du contrat d'établissement entre l'État et l'IUIL 2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION	4
ORGANIGRAMME	7
1. INTRODUCTION	9
2. LES FORMATIONS CERTITIFANTES	10
3. LA GARANTIE DE QUALITÉ	14
4. LES CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES	15
5. LES PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE	16
– Le projet Interreg FCU	16
– Le projet Qualiform	17
– Employabilité des diplômés de l'Université de Luxembourg	18
– L'Observatoire des Compétences	20
6. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES	22
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	24
CONTACT	26

ORGANISATION

Comité de direction

- **JAEGER Marc, Président**
Président du Tribunal de première Instance des Communautés européennes
- **DECKER Nicolas, Membre**
Avocat à la Cour, ancien Bâtonnier
- **MULLER Marc, Membre**
Entrepreneur indépendant
- **WAGNER Pol, Directeur**
Directeur de l'IUIL,
Professeur-attaché au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Conseil universitaire

Membres nommés par le Grand-Duc

- **DECKER Nicolas**
Avocat à la Cour, ancien Bâtonnier
- **FISCHBACH Marc**
Président de la COPAS, ancien médiateur du Grand-Duché de Luxembourg, ancien Ministre de la Justice et de l'Éducation nationale
- **JAEGER Marc**
Président du Tribunal de première Instance des Communautés européennes
- **MULLER Marc**
Entrepreneur indépendant

Membres cooptés

- **ELSEN Yves**
Managing Partner & CEO, Hitec Luxembourg, Président au Fonds National de la Recherche (FNR)
- **PRÜM André**
Professeur à la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance, Université du Luxembourg
- **SCHINTGEN Romain**
Membre de la Commission consultative des Droits de l'Homme,
ancien Juge à la Cour de Justice des Communautés Européennes
- **ZENS Jean-Paul**
Premier Conseiller de Gouvernement, Directeur du Service des Médias et des Communications

Commissaire de Gouvernement

- **DONDELINGER Germain**
Premier Conseiller de Gouvernement, Coordination du Département, Coopération internationale
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Statuts

L'IUIL est une fondation , conformément à ses statuts publiés dans l'extrait du Mémorial A-N° 41 du 24 mai 1974 (P. 794) : Règlement grand-ducal du 22 avril 1974 portant création de l'Institut Universitaire International Luxembourg.

Contrat d'établissement pluriannuel entre l'Etat et l'IUIL 2011-2013

A l'instar d'autres institutions de formation (UL, CRP,...) et afin de stabiliser sa situation et lui permettre d'entrevoir l'avenir de façon plus sereine, un contrat d'établissement pluriannuel entre le Gouvernement et l'IUIL a été élaboré et signé en date du 30 juin 2011.

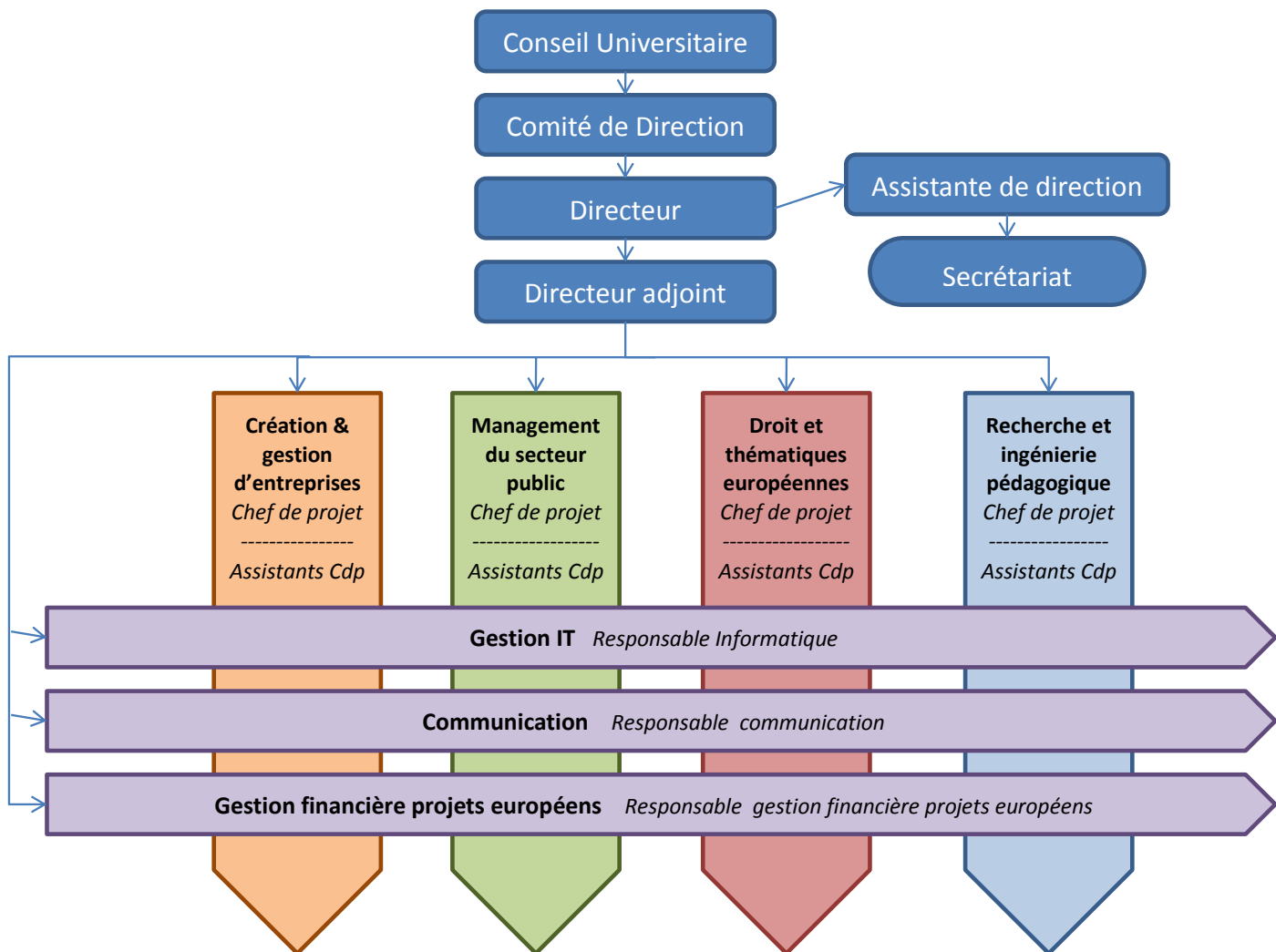
Suite à cette première convention d'établissement portant sur 3 années (2011 – 2013), l'IUIL s'aligne aux autres institutions sous la tutelle du MESR et devrait renouveler cette convention pour un mandat de quatre années.

Ce contrat reprend notamment de façon très explicite la mission de l'Institut Universitaire International Luxembourg qui s'inscrit dans une démarche visant à développer des activités poursuivant les objectifs suivants :

1. contribuer au développement des compétences par des activités d'enseignement de type formation continue à caractère universitaire pour les secteurs public et privé dans les domaines du droit ainsi que de la gestion et du management d'entreprise, y compris le secteur public ;
2. contribuer à la conceptualisation et à la mise en place des formations destinées à un public national et international ;
3. agir comme plateforme de réflexion pour définir les enjeux de la formation continue ;
4. développer de nouvelles initiatives notamment en matière de droit européen ou encore au niveau du développement du portfolio de formations à destination du secteur hospitalier et de pérenniser certains projets de recherche appliquée tels que l'Observatoire des Compétences.

Afin de valider la qualité et l'opportunité de ses projets, l'IUIL met en place un système d'indicateurs de suivi, voire de performances lui permettant d'avoir une connaissance précise des emplois et de l'évolution de la carrière de ses participants (voir à ce sujet la description du projet BIBER). Les programmes de formation continue sont définis en termes d'objectifs d'apprentissage (learning outcomes) convergents avec ceux du cadre européen de qualifications.

ORGANIGRAMME





1. INTRODUCTION

Depuis 10 ans, la formation continue est le cœur de métier de l'IUIL. Ces dix années ont permis à l'équipe de l'IUIL de développer une offre de formation continue de niveau universitaire adaptée à des secteurs d'activité majeurs au Luxembourg. Citons à titre d'exemple le portfolio de formations destiné au secteur hospitalier.

Convaincus qu'une orientation terrain est indispensable dans le domaine de la formation continue, l'IUIL continue en 2013 à développer des dispositifs adaptés permettant de rester en permanence à l'écoute des besoins des entreprises mais aussi des établissements publics ou para-publics.

L'expérience acquise au cours de ces années nous a convaincus du fait qu'il était indispensable de ne pas considérer la formation continue comme une action isolée mais plutôt comme un facteur de développement stratégique pour une organisation. La formation est ainsi un élément contribuant au développement des collaborateurs qui eux-mêmes contribuent au développement de leur organisation. C'est pourquoi nos activités se sont étendues avec de nouveaux projets de recherche appliquée comme l'Observatoire des compétences ou encore Qualiform.

L'année 2013 a été marquée par la signature d'une nouvelle convention de coopération avec l'Université du Luxembourg en faveur d'une offre de formation continue adaptée aux spécificités et aux besoins du pays. Outre l'importance de la formation continue pour les entreprises, il importe de souligner son impact sociétal. L'allongement de l'espérance de vie amène une réelle évolution dans les pratiques de formation. Il n'est ainsi plus rare de retourner à l'université à différents stades de la vie et même à la retraite. Le concept de formation tout au long de la vie prend alors tout son sens. C'est en gardant à l'esprit ces considérations que l'IUIL et l'UL ont identifié 6 thématiques de coopération pour lesquelles une offre de formation et d'accompagnement sera développée au cours des prochaines années.

Le présent rapport synthétise les activités de l'IUIL en 2013, nous vous en souhaitons bonne lecture !

Marc JAEGER

Président

Pol WAGNER

Directeur

2. NOS FORMATIONS CERTIFIANTES

Intitulé de la formation	Nombre de participants	Taux de réussite	Taux d'abandon	Nombre total d'heures dispensées en présentiel	Nombre de projets professionnels en cours ou réalisés
Formation managériale secteur hospitalier	15	100 %	0 %	95	16 (1 rattrapage promo précédente)
Formation managériale secteur social	18	94,7 %	5,3 %	85	15
Formation médecins coordinateurs	21	100 %	0 %	99,5	Pas de projet dans cette formation
Formation « public performance auditing »	12	100 %	0 %	24	Pas de projet dans cette formation
Formation en droit appliqué	13	100 %	0 %	76	Pas de projet dans cette formation
Gestion d'un cabinet d'avocat	23	100 %	0 %	46	Pas de projet dans cette formation
Formations transfrontalière en logistique	9	100 %	0 %	60	Pas de projet dans cette formation
Formation Observatoire des Compétences - outils de bilans de compétences	50	100 %	0 %	56	Pas de projet dans cette formation
TOTAL	161			541,5	

FORMATION MANAGÉRIALE POUR LE SECTEUR HOSPITALIER



Cette formation managériale, fruit de la collaboration entre l'IUIL et la FHL (Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois), a pour objectif de préparer les cadres des hôpitaux luxembourgeois à affronter de manière professionnelle les mutations face auxquelles le secteur de la santé du Grand-duché se trouve confronté depuis une dizaine d'années.

Les candidats se doivent d'acquérir, lors des modules de formation, des compétences en management, de développer une solide culture générale du milieu hospitalier luxembourgeois afin d'être en mesure d'assurer le bon fonctionnement et la bonne gestion de leurs établissements hospitaliers respectifs.

Les séances en présentiel sont complétées par un projet personnel destiné à être implémenté dans les institutions où travaillent les participants. Il en résulte, suite à la formation un double « ROI » pour l'apprenant et l'organisation.

La 3^e promotion de cette formation s'est achevée en octobre 2013 avec les soutenances de ces projets. La 4^e promotion a débuté le 6 mars 2014.

FORMATION MANAGÉRIALE POUR LE SECTEUR SOCIAL



La formation managériale pour le secteur social a été mise en place grâce à un partenariat entre l'IUIL (Institut Universitaire International Luxembourg), la Fondation APEMH (Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés), la CSL (Chambre des Salariés au Luxembourg) et l'IRTS Lorraine (Institut régional du travail social).

Elle s'adresse aux personnes occupant un poste de cadre dans des institutions du secteur social au Luxembourg. Elle guide les participants dans une démarche-projet et démarche-qualité axées sur les spécificités du secteur. Les intervenants sont avant tout des professionnels du secteur.

Pour cette formation managériale, les participants sont également amenés à rédiger un projet professionnel qui sera ensuite implémenté dans leur institution.

La formation comporte 29.5 jours de cours présentiel complétés par du travail personnel. Le tout est réparti sur 18 mois.

A l'instar de la formation managériale pour le secteur hospitalier, la troisième promotion s'est achevée par les soutenances des projets professionnels en novembre 2013.

FORMATION MÉDECINS COORDINATEURS



L'EHL et l'IUII en collaboration avec l'AMMD ont convenu de la mise en route, dès 2011, d'une formation spécifique à l'attention des futurs médecins coordinateurs et médecins des conseils médicaux.

Les objectifs de cette formation ont clairement été affichés par les partenaires et sont les suivants :

- Donner aux médecins coordinateurs (MC) les compétences nécessaires pour assumer leurs rôles et missions tels que définis dans l'accord cadre précité
- Encourager l'implication et la responsabilisation des MC dans la gestion stratégique quotidienne et au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement hospitalier

La 5^e promotion s'est achevée en juin 2013. La pérennisation de la formation est conditionnée par la parution du règlement grand-ducal concernant les rôles et missions du médecin coordinateur. Les partenaires sont en attente pour planifier une nouvelle session de formation avec un programme adapté au contenu de ce règlement.

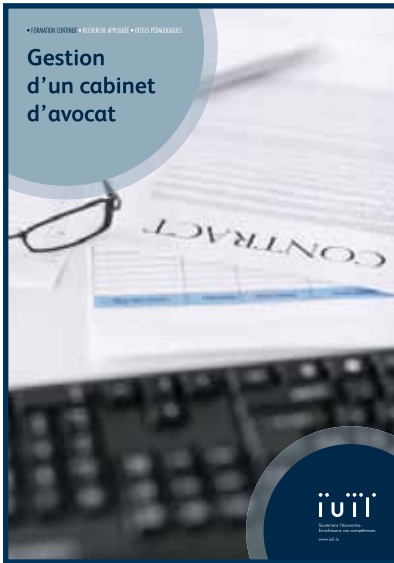
FORMATION EN DROIT APPLIQUÉ POUR LES SALARIÉS DES SERVICE JURIDIQUES



La formation en droit appliqué pour les salariés des services juridiques a pour objectif de permettre aux participants l'acquisition progressive de compétences fondamentales en matière de droit et de législation, de gestion documentaire, etc. Le public-cible visé est composé de collaborateurs de grands cabinets d'avocats, voire de services juridiques d'entreprises bancaires ou industrielles qui n'ont pas bénéficié d'une formation initiale en droit mais qui collaborent directement avec des avocats ou juristes. Grâce à la formation, les bénéficiaires gagnent en autonomie dans le traitement des dossiers à caractère juridique. Cette formation est proposée en collaboration avec la Chambre des Salariés depuis ses débuts en 2008.

En 2013, la formation a compté 13 participants. La 6^e promotion a débuté en janvier 2014.

GESTION D'UN CABINET D'AVOCATS



Suite à l'étude thématique réalisée dans le cadre du projet Observatoire des Compétences qui comportait à la fois un profil économique du secteur juridique et une analyse des besoins des avocats, l'IUII a lancé cette formation dédiée à la gestion des cabinets d'avocats. La première promotion de cette formation a eu lieu en 2013 avec 23 participants en tout. Le parcours de formation est modulaire, ainsi tous les participants ne s'inscrivent pas à l'ensemble des sessions.

La formation comporte 6 jours de séances présentielles complétées par des enseignements à distance.

FORMATION PUBLIC PERFORMANCE AUDITING



Ce programme de formation, unique en Europe, trouve tout naturellement sa place au Grand-Duché du Luxembourg qui accueille sur son territoire les institutions européennes et notamment la Cour des Comptes Européenne ainsi que les principales sociétés privées d'audit, de plus en plus tournées vers l'audit public de performance.

Le public cible est constitué de fonctionnaires de la Cour des Comptes Européenne, des cours des comptes nationales et régionales, des collaborateurs des sociétés privées d'audit, ainsi que des fonctionnaires d'autres institutions publiques européennes, nationales ou régionales. La formation PPA vise à délivrer des connaissances théoriques et pratiques sur l'audit de performance. La formation « Public Performance Auditing » fait appel à l'expérience de fonctionnaires de la Cour des Comptes Européenne, à des professeurs d'université et à des professionnels de l'audit venant du secteur privé.

La formation comporte 29.5 jours de cours présentiel complétés par du travail personnel. La langue véhiculaire de cette formation est l'Anglais. La 2^e promotion intitulée « promotion François Colling » en l'honneur de l'ex -membre de la Cour des comptes européenne (du 1^{er} janvier 1996 au 31 décembre 2007), s'est achevée en février 2013.

PORTOFOLIO DES FORMATIONS TRANSFRONTALIÈRES EN LOGISTIQUE

Ce portfolio de formations a été conçu dans le cadre du projet Interreg FCU ou réseau pour la formation continue universitaire dans la Grande Région. Suite à une analyse des besoins menée sur l'ensemble du territoire de la Grande Région, les partenaires du projet ont mis en place en 2011 une formation en logistique et transport complétée par 3 modules spécialisés en lean manufacturing et logistique durable lancés en 2013.

3. LA GARANTIE DE QUALITÉ

Durant les formations, des « questionnaires à chaud » sont soumis aux participants afin de valider en cours de route le bon déroulement de celles-ci et, le cas échéant, être en mesure de rectifier certaines choses. Cette évaluation porte sur les aspects organisationnels (qualité des infrastructures, de l'accueil, ...), le formateur (sa maîtrise de la matière, la qualité de sa prestation, ses capacités à rencontrer les attentes des participants, ses supports de cours), etc.

À noter que ces évaluations sont complétées par des séances de régulation réalisées une à deux fois lors des formations longue durée. Ces séances sont animées par un collaborateur de l'IUIL qui n'est pas en charge de la formation, elles sont l'occasion de faire le point avec les participants et de compléter les questionnaires à chaud.

Afin de compléter ces mesures d'évaluation à chaud, un système d'évaluation à froid a été élaboré et en 2010 et a été symboliquement baptisé du nom de celui qui a construit le Château de Munsbach, Jérôme DE BIBER.

Plusieurs mois après leur formation, les participants et leur hiérarchie sont contactés et interrogés sur les bénéfices de la formation pour eux, leur carrière ainsi que pour l'entreprise.

Ce délai donne l'occasion aux personnes interrogées d'objectiver leur évaluation, voire de mettre en œuvre des projets professionnels ou de nouvelles pratiques.

En termes de méthodologie, les participants ont la possibilité de s'exprimer sur le succès estimé de la formation et son impact en termes de changement dans leur activité professionnelle.

Quels sont les résultats de cette démarche ? D'une part, la satisfaction et l'impact positif des formations pour les participants et leurs entreprises sont avérés. D'autre part, la méthodologie déployée permet de valider des hypothèses d'amélioration continue de nos activités de formation. Ces améliorations sont intégrées dans la mise en place des sessions suivantes. Enfin, menée par des membres de l'équipe de l'IUIL, cette démarche a aussi un impact positif sur la cohésion des équipes internes. Ainsi, le projet BIBER participe à sa façon à la construction de l'IUIL.

4. LES CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

Cycle de conférences e-commerce

Depuis octobre 2013, l'IUIL a lancé un cycle de conférences relatif aux aspects légaux du commerce électronique. Après une première conférence sur le cloud computing, qui s'est tenue le 24 octobre à l'Abbaye de Neumünster, une deuxième conférence s'est tenue le 6 février 2014 portant sur la visibilité numérique d'une marque ou d'une entreprise. Une troisième conférence a été organisée le 27 mars 2014 sur la fiscalité en matière d'e-commerce.

Conférence en soins pharmaceutiques

L'IUIL et l'asbl Pharmacare.lu ont invité, le lundi 11 novembre 2013, les pharmaciens luxembourgeois à participer à une conférence sur les nouveaux développements dans le domaine des soins pharmaceutiques.

La conférence était assurée par un spécialiste de renommée internationale de l'Université Paris Descartes et de l'Université de Californie Berkeley : le Prof. Francis MEGERLIN. Plus de cinquante pharmaciens issus des officines de villes et des établissements hospitaliers y ont participé.

Cette conférence était également l'occasion de présenter une nouvelle formation dans le domaine des soins pharmaceutiques qui a débuté en mars 2014 avec 14 participants.

Intitulé conférence/ séminaire	Nombre de participants	Nombre d'heures
FCU-Séminaire VAE-la mobilité des cadres dans la Grande-Région	55	4,5
Conférence e-commerce	37	1,5
Conférence soins pharmaceutiques	60	2
TOTAL	152	8

5. LA RECHERCHE APPLIQUÉE À LA FORMATION

LE PROJET INTERREG FCU :

un réseau pour la formation continue universitaire dans la Grande Région

Ce projet lancé en 2009 par l'IUIL poursuivait les objectifs suivants :

- proposer des programmes de formation continue de niveau universitaire adaptés aux besoins de la Grande Région,
- intensifier la coopération des institutions de formation continue universitaire dans la Grande Région,
- favoriser la mobilité des apprenants au sein de la Grande Région,
- et ainsi renforcer la compétitivité du territoire

Les partenaires (Université de Lorraine, Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes, ICN Business School, Ecole de Gestion de l'Université de Liège, Hochschule Koblenz et Hochschule Trier et l'IUIL) ont choisi d'initier leur collaboration en analysant les besoins de deux secteurs stratégiques pour la Grande Région que sont le secteur des soins et le secteur de la logistique. Un groupe de travail dédié à la VAE a également été mis en place et ce afin de mettre en commun les pratiques de chacun en matière de reconnaissance des acquis de l'apprentissage non formel et informel.

Suite aux analyses des besoins, des formations et conférences ont été proposées conjointement tout au long du projet. Un rapport détaillé du projet est disponible sur notre site internet.

Le cofinancement FEDER (Interreg Iva Grande Région) accordé au projet s'est terminé le 30 avril 2013 mais les partenaires souhaitent poursuivre leur collaboration au travers de nouveaux projets mais aussi au travers de la pérennisation des actions initiées au cours du projet comme le portfolio de formations transfrontalières en logistique.

LE PROJET QUALIFORM

Face à la montée du chômage et à la disparition de nombreux emplois, le renforcement de l'adaptabilité de la population active demeure un facteur important de compétitivité pour le Luxembourg. Face aux mutations socio-économiques, le développement des compétences sur le marché du travail est primordial afin de garantir une employabilité durable des actifs.

La formation continue, voire le développement de leurs compétences sociales et techniques pour assurer une meilleure employabilité des DE de l'ADEM est une condition « sine qua non » dans le contexte actuel du marché de travail.

Il apparaît aujourd'hui que de nombreuses actions de réinsertion englobant des actions de formation existent, mais il s'avère difficile d'apprécier leur impact sur l'employabilité des demandeurs d'emploi concernés. Nombreux sont les demandeurs d'emploi bénéficiant de diverses mesures d'insertion et notamment de formation sans toutefois trouver un emploi par la suite. Plusieurs études ont d'ailleurs permis d'arriver à ce constat (Etude du CEPS en 2012 sur les mesures en faveur de l'emploi ; études OCDE). L'IUIL a initié ce nouveau projet de recherche à cet égard pour en savoir plus sur les méthodologies de travail des différents acteurs d'insertion et pour en savoir plus sur ledit ratio « encadrant/encadré », voire pour apprécier leur impact sur l'employabilité des demandeurs d'emploi et pour les ré-intégrer dans le 1er marché de travail.

Initié en 2012, le projet Qualiform traite d'une question essentielle à savoir « comment garantir une meilleure qualité des formations continues au Luxembourg ? » et ce au travers de différents travaux de recherche menés en concertation avec les entreprises et les institutions concernées par la formation des adultes (ministères, chambres professionnelles, fédérations).

Le premier travail de recherche porte sur les compétences du formateur d'adulte au Luxembourg. Ce travail est mené par une doctorante luxembourgeoise de l'Université de Graz en Autriche sous la supervision de l'IUIL. Il s'agit ici de mieux connaître les besoins en compétences du formateur d'adulte en impliquant des acteurs institutionnels et des acteurs de terrain. Ainsi, une vingtaine d'interviews (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, chambres professionnelles, universités, responsables de formation en entreprises, organismes privés de formation et formateurs) ont été menées et ont permis d'identifier les principales compétences dont un formateur doit disposer pour délivrer une formation de qualité au Luxembourg. L'étude puis les résultats de l'étude ont été présentés lors de deux workshops au cours desquels les acteurs ont pu échanger sur la thématique. La publication est disponible sur le site de l'IUIL et sera présentée courant 2014 sur le site www.trainthetrainer.lu. Un autre aspect de la qualité de la formation sera abordé en 2014.

EMPLOYABILITÉ DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

L'IUIL et l'UL coopèrent afin d'évaluer l'employabilité des diplômés de l'Université. Depuis 2011, sept curricula ont ainsi été étudiés. Le processus de ces études est assez classique. Il débute par une identification pour chaque curriculum étudié des learning outcomes, des caractéristiques du corps professoral et de la population estudiantine et de son positionnement par rapport à d'autres formations similaires.

Ensuite deux enquêtes complémentaires sont réalisées. Une enquête quantitative est réalisée par l'UL et une enquête qualitative pilotée par l'IUIL et généralement confiée à un prestataire externe.

Les renseignements récoltés par cette double approche font l'objet d'un workshop de restitution auquel participent des représentants du rectorat, des diplômés, des employeurs et la direction des études. Le tout faisant l'objet d'un rapport final.

Dans le cadre de ces travaux, l'employabilité n'est pas seulement décrite par un taux et un délai de mise à l'emploi. Complémentairement à ces aspects essentiels du concept d'employabilité, l'identification des compétences recherchées par le marché du travail pour ce type de diplômés est aussi abordée. Ce type d'information permet de valider la façon dont les diplômés sont armés pour le développement de leur vie professionnelle, mais est aussi le moyen d'identifier les améliorations à apporter aux curricula existants voire des formations continues utiles à mettre en place.

A ce jour, les formations suivantes ont été étudiées : le Bachelor en sciences sociales et éducatives, le Master en droit - Contentieux Européen, le Master Entrepreneurship & Innovation, le Bachelor en Ingénierie, le Master en Psychology Assessment & Evaluation, le Master en droit pénal européen et le Bachelor en gestion d'entreprise.

Le nombre moyen d'interviews semi-structurés par curriculum étudié est de 25 et le taux moyen de réponses des alumnis aux enquêtes quantitatives est de 35 %.

Au-delà des informations inhérentes à l'employabilité des diplômés de l'UL, les conclusions sont forces de propositions d'amélioration.

L'accord de principe entre l'UL et l'IUIL pour poursuivre ce type travaux est une des modalités de concrétisation de la convention cadre entre les deux institutions.

Indicateur de performance	Nombre de curricula identifiés
Objectif poursuivi	7
Niveau de réalisation	7
Indicateur de performance	Nombre de curricula étudiés
Niveau de réalisation	7 dont deux ont été finalisées en 2013 : le master en Entrepreneurship & Innovation et le master en Droit pénal européen.
Indicateur de performance	Nombre d'enquêtes quantitatives réalisées
Objectif poursuivi	7
Niveau de réalisation	7 dont 2 en 2013. Le taux de réponse moyens à ces enquêtes est de 33 %
Indicateur de performance	Nombre d'enquêtes qualitatives réalisées
Objectif poursuivi	7
Niveau de réalisation	7 dont 2 en 2013. Le nombre moyen d'interviews réalisées par enquête qualitative est de 27. Les enquêtes quantitatives sont réalisées par l'Université du Luxembourg tandis que l'IUIL est en charge des enquêtes qualitatives.

L'OBSERVATOIRE DES COMPÉTENCES

L'Observatoire des Compétences vise au moins deux objectifs qui sont directement en relation avec les problèmes actuels du marché du travail luxembourgeois :

- rapprocher davantage le monde de l'éducation et de la formation avec celui du travail ;
- disposer d'une meilleure « labour market intelligence » permettant d'anticiper les questions relatives aux évolutions du marché du travail et d'adéquation des qualifications aux emplois.

Les dispositifs de l'Observatoire des Compétences destinés à anticiper les besoins du marché de l'emploi ainsi que leur liaison avec les systèmes éducatifs et de formation continue s'inscrivent clairement dans la stratégie 2020 de croissance « smart, sustainable and inclusive » de l'Union Européenne. À ce titre, l'Observatoire des Compétences bénéficie du soutien du FSE et du MESR.

Le projet se compose de deux axes distincts : l'axe « tools » et l'axe « analyses thématiques » aux objectifs spécifiques et complémentaires.

Dans l'axe bilans de compétences ou « tools », le but est d'identifier et tester des instruments de bilans de compétences pour définir et pour réaliser des profils de compétences sociales et techniques afin de développer une expertise luxembourgeoise mobilisable dans différents contextes. De ces tests débouchera un comparatif permettant de considérer les instruments les plus adaptés en fonction des contextes d'utilisation et des objectifs poursuivis.

Les analyses thématiques ont pour but d'identifier les compétences actuelles et futures, requises par certains secteurs de l'économie luxembourgeoise afin de permettre la mise en œuvre de formations initiales ou continues en adéquation avec les besoins des entreprises / administrations. Le processus de ces analyses se découpe en plusieurs étapes. Une première phase exploratoire consiste à identifier les secteurs d'activités à investiguer. C'est alors que peuvent surgir différents éléments, comme par exemple un manque d'intérêt des parties prenantes, motivant un arrêt du moins temporaire des investigations.

D'autres projets concernant notamment le secteur de social de l'insertion socioprofessionnelle et le secteur des « e-jobs » sont en phase de réalisation et les résultats sont attendus pour 2014. Pour le secteur juridique et le « case management », les études thématiques ont pu être finalisées.

Thématique	Parcours Prolux
Objectifs	identifier les compétences mobilisées par les personnes actives dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle afin d'en dériver une offre de formation en adéquation avec les attentes dudit secteur.
Prestataire	EY (Ernst & Young)
Résultats	Les travaux sont en cours
Thématique	Étude e-Jobs
Objectifs	Identifier les nouveaux métiers émergeant concernés par le développement des technologies modernes de communication et de commercialisation afin d'identifier les compétences recherchées dans le domaine.
Prestataire	CRP Henri Tudor
Résultats	Les travaux sont en cours

6. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outre sa propre plateforme pédagogique développée sur base du « learning management system » (LMS) Moodle et pour laquelle les accès sont donnés à ses seuls participants, l'IUIL a mis en place deux outils pédagogiques complémentaires et dédiés à la création d'entreprise :

Il s'agit de l'outil « business learning » qui est un cours e-learning mis en ligne en 2010 suite à un projet en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et l'Université du Luxembourg.

Le second outil est la businessplan toolbox refaite entièrement en 2012. Voici ci-dessous les statistiques d'utilisation de la plateforme depuis sa nouvelle mise en ligne le 1er avril 2012 :

Nombre de visiteurs du 01.04.2012 au 22.11.2013	16.007
Nombre d'inscrits au 22.11.2013 (personnes enregistrées sur le site afin de rédiger un business plan)	4.061
Provenance des visiteurs :	Luxembourg : 44,8 % France : 28,7 % Belgique : 5,2 % Autres pays : 21,3 %

Une enquête a été menée auprès des utilisateurs au premier trimestre 2014 afin d'en savoir plus sur leurs motivations (création d'entreprise, enseignement, ...) et leur satisfaction quant à l'outil businessplan.lu. Les résultats de cette enquête seront publiés sur le site de l'IUIL au printemps 2014. Il faut également signaler que cet outil a été présenté à plusieurs grandes banques luxembourgeoises et plus particulièrement à leurs conseillers PME (petites et moyennes entreprises) et a suscité un grand intérêt de leur part.

Une troisième plateforme pédagogique conçue et mise en place par l'IUIL est la www.etudesdecas.lu. Cette plateforme est utilisée dans une approche « blended learning » par les participants des formations « train the trainer » de l'IUIL et héberge des études de cas portant sur des entreprises luxembourgeoises (IEE, Ceratizit, Rosport, ...). Ces études de cas ont été conçues par des professeurs-stagiaires en sciences économiques et sociales du MEN sous la tutelle de l'IUIL qui a mis à disposition des tuteurs pour accompagner les jeunes enseignants dans leurs travaux de candidature. Ces études de cas portant sur des entreprises luxembourgeoises sont de plus en plus utilisées comme supports didactiques dans l'enseignement secondaire. La plateforme a été utilisée pour la première fois en septembre 2013 dans le cadre de la formation des formateurs du brevet de maîtrise de la Chambre des Métiers. Suite à l'intérêt suscité par les études de cas présentées, l'IUIL réalisera 2 à 3 études de cas d'entreprises artisanales à la demande de la Chambre des Métiers



CONCLUSION

Si 2013 a été marquée par la signature d'une nouvelle convention de coopération avec l'Université du Luxembourg, 2014 sera marquée par la mise en œuvre concrète de cette convention.

L'objectif est de développer l'offre de formation continue de niveau universitaire qu'il s'agisse de certificats sanctionnés par des ECTS ou de diplômes.

La première formation commune verra ainsi le jour en 2015. Il s'agit du certificat « public performance auditing » basé sur la formation proposée par l'IUIL depuis 2009.

Outre le partenariat avec l'Université, l'équipe de l'IUIL poursuivra ses activités au niveau du portfolio de formations et des projets de recherche appliquée de l'institut. De nouveaux projets ont ainsi vu le jour en ce début d'année 2014 à l'image d'un projet de recherche appliquée portant sur le vieillissement actif ou encore des études thématiques sur les métiers de l'agroalimentaire, les e-jobs mais aussi sur le développement du secteur des soins.

La formation des adultes sera plus que jamais au centre de nos préoccupations avec le lancement d'une formation de formateurs mais aussi un nouveau volet du projet Qualiform centré cette fois sur l'apprenant.

S'agissant de nos activités en matière d'enseignement à distance, nos dispositifs de formation évolueront de plus en plus vers le blended learning ou le savant mélange entre cours présentiels et à distance. De plus, notre formation en ligne destinée à la création et la gestion d'entreprise sera entièrement revue.

Nous vous invitons donc à vous informer régulièrement sur notre site, à vous abonner à notre newsletter ou à nous contacter pour plus d'informations.



CONTACT

- **Pol Wagner**
Directeur
Tél. : (+352) 26 15 92 13
- **Diane Durinck**
Directeur adjoint
Tél. : (+352) 26 15 92 14
- **Véronique Acker**
Gestionnaire financier
Tél. : (+352) 26 15 92 23
- **Isabel Bozet**
Assistante de direction / Responsable RH
Tél. : (+352) 26 15 92 12
- **Raphaël Briche**
Chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 37
- **Anne-Lise Demortier**
Chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 27
- **Laura Grenoux**
Assistante chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 25
- **Richard Heinemann**
Concepteur multimédia
Tél. : (+352) 26 15 92 15
- **Katja Hennen**
Assistante chef de projet /
Responsable communication
Tél. : (+352) 26 15 92 24
- **Isabelle Marujo**
Secrétaire
Tél. : (+352) 26 15 92 17
- **Mélissa Mohr**
Assistante chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 35
- **Karina Pereira**
Assistante chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 54
- **Dominique Pierret**
Chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 16
- **Tania Pougin**
Assistante chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 32
- **Michaela Schuh**
Assistante chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 43
- **Ferdinand Tagheu Chakam**
Assistant chef de projet / Responsable IT
Tél. : (+352) 26 15 92 34
- **Frédéric Ternes**
Chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 56
- **Christian Weibel**
Assistant chef de projet
Tél. : (+352) 26 15 92 44
- **Maria Mergulhao**
Personnel technique

© IUIL 2014
Textes / photos /
création graphique: IUIL

Printmanagement : printsolutions

Ce rapport peut être téléchargé
depuis le site www.iuil.lu

